

Une saison apicole raccourcie

2017 est une mauvaise année de plus pour la production de miel. En Alsace, les récoltes sont parfois inférieures à celles de 2016, une année déjà jugée calamiteuse. En Champagne et en Lorraine, le bilan est « plutôt moyen », grâce aux miellées de colza et de luzerne. Sur ces 5 dernières années, une seule saison aura permis une production « normale » tandis que les quatre autres furent mauvaises voir calamiteuses.

Ce constat n'est ni la faute aux abeilles ni celle des apiculteurs, car tous deux sont d'infatigables travailleurs. C'est le climat et le profil des saisons qui est en cause : les perturbations climatiques actuelles ne favorisent ni la vie des abeilles, ni celle des plantes, qui sont sources de tous les miels. Cet hiver, les pertes des ruches ont été plus importantes que ces 5 dernières années, atteignant 14,3 % de ruches mortes auxquels s'ajoutent 10,8 % de ruches non-valeur (voir le compte rendu de notre enquête régionale Grand Est). Les facteurs explicatifs de ces pertes sont liés au parasite Varroa ainsi qu'à une miellée de sapin exceptionnellement tardive en 2016, qui a impacté négativement l'hivernage des ruches.

En 2017, toute la production de miel s'est concentrée sur 4 ou 5 semaines seulement contre 3 ou 4 mois lors d'une année normale : malgré un printemps précoce ayant permis un développement rapide des colonies d'abeilles, les apiculteurs ont posé en vain les hausses à miel ... La gelée noire d'avril a mis à mal toutes les sources de nourritures des abeilles, provoquant l'arrêt complet du développement des ruches et la consommation du miel mis en réserve. Plusieurs semaines après, ses conséquences se faisaient encore sentir : les acacias et les tilleuls, brûlé par le gel, n'ont quasiment pas fleuri. Les ruches se sont ensuite redéveloppées pour réaliser en juin la première vraie miellée de la saison (miel de forêt/montagne). Puis, dès les premiers jours de juillet, toutes les sources de miel se sont tariées (à l'exception de certaines zones à miel de sapin qui ont duré une ou deux semaines de plus). En champagne, la luzerne a permis une petite récolte supplémentaire (sur les bandes non fauchées).

Des récoltes moindres de 50%

Le bilan économique se détériore pour les apiculteurs, dont les récoltes de miel ont chuté d'environ 50 % ces 5 dernières années (production de référence pour un professionnel en Alsace = 25 à 35 kg par ruche). En parallèle les charges augmentent (déplacements supplémentaires, achats d'aliments pour les jeunes colonies) tandis qu'apparaissent de nouveaux problèmes : frelon asiatique, extension des périodes de disettes, risque de pillage ... La présence de plus en plus fréquentes de miel de miellat (dû aux pucerons) est constatée, même en plaine et au printemps. Cela entraîne une évolution des miels régionaux.

Face à un prix de revient en augmentation, les éleveurs réagissent en augmentant leur cheptel et/ou en augmentant le prix de vente. Le miel est vendu en vente directe à environ 14€/kg (hors miel de sapin qui atteint 20€/kg), soit +20% à +25% par rapport à 2014. Sur le marché du gros, le miel conventionnel français se vend autour de 4 à 8€ (hors sapin). Le déficit de l'offre en miel de France labélisé BIO est tel qu'il se négocie à des prix atteignant les prix de la vente directe (8 à 12€/kg selon les crus) ! Le prix de l'essaïm se maintient autour de 100 à 150€.

Entre dérèglement climatique et espèces invasives, l'avenir de l'apiculteur demeure incertain.

Alexis BALLIS - Conseiller Technique Apicole
Service Elevage - Chambre d'Agriculture d'Alsace
Tél. : 03 88 95 64 04 - Port. : 07 89 68 04 38
a.ballis@alsace.chambagri.fr



Légende de la photo : Visite collective des ruchers au printemps : l'échange technique pour faire face aux difficultés de la filière.